

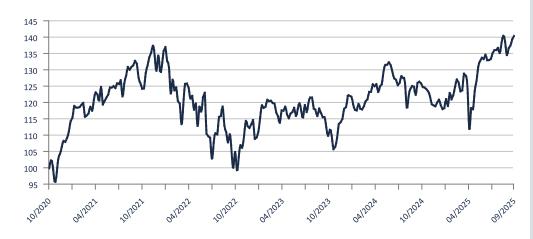
SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT R-C

Reporting au 30/09/2025

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Fonds thématique investi en actions européennes et jusqu'à 25% en actions hors zone Euro, le fonds participe au financement de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique. Les trois principaux thèmes d'investissement sont l'énergie renouvelable, l'efficience énergétique ainsi que le transport et le stockage de l'énergie.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)

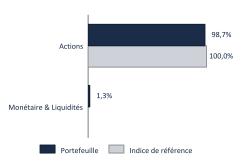


PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2025	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	2,43	18,66	11,02	41,55	44,91	72,87
Indice de référence	1,47	12,39	9,23	54,33	73,78	98,03
Performances annualisées (en %)			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille			11,02	12,28	7,70	5,63
Indice de référence			9,23	15,56	11,69	7,07
Performances annuelles (en %)		2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille		-3,47	12,95	-19,99	19,33	15,70
Indice de référence		8,27	15,47	-10,64	24,91	-6,41

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	3,23%	Technologie
PRYSMIAN SPA	2,56%	Industries
SAP SE / XETRA	2,53%	Technologie
SCHNEIDER ELECT SE	2,36%	Industries
SUBSEA 7 SA	2,29%	Energie

Actif net du portefeuille : 99,73 M€ Valeur liquidative de la part : 664,740 €

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 08/01/1998

Durée de placement : > 5 ans
Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique: FCP

Classification AMF: sans classification

Article SFDR (2): 8

Code ISIN: FR0007460175

Devise : Euro

Indice de référence :

100% MSCI EUROPE IMI NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne Société de gestion : SIENNA GESTION Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et

d'exploitation: 1,53%

Coûts de transaction: 0,34%

Affectation des resultats : Capitalisation

Principaux risques :Risque de perte en capital
Risque actions

Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR: Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée				
Portefeuille (en %)				
Indice de référence (en %)				
Tracking error (en %)				

1 an	3 ans	5 ans
15,48	15,28	16,88
13,91	12,60	14,15
5,57	5,83	6,57



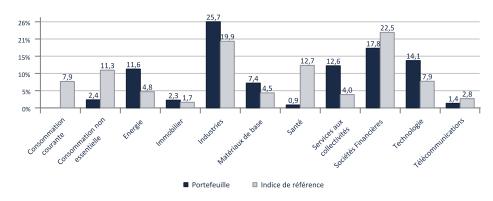
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

Meilleurs contributeurs	Contribution
ASML HOLDING NV	0,73%
ASM INTERNATIONAL NV	0,37%
PRYSMIAN SPA	0,28%
VUSIONGROUP	0,25%
SCHNEIDER ELECT SE	0,23%

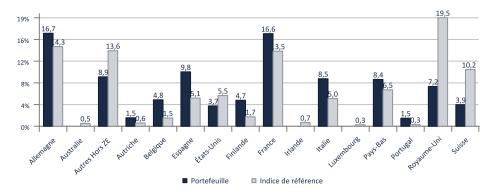
Moins bons contributeurs	Contribution
DEUTSCHE BOERSE AG	-0,19%
SYMRISE AG	-0,15%
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	-0,12%
SCATEC ASA	-0,12%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	-0,10%

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Répartition par typologie de secteurs hors OPC



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note Risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	16,20	18,44
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,68%	99,98%

<u>Note risque ESG du portefeuille</u> : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG global*

Fonds/Indices	Contribution du pilier E	Contribution du piliers S	Contribution du pilier G
Portefeuille	32,33%	42,42%	25,25%
Indice de référence	27,94%	46,96%	25,10%

^{*} Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Le taux de couverture concerne le périmètre des investissements éligibles (corpo) hors liquidités et hors publics.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'indice exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	16,18%	9,73%
Niveau 1	20,86%	13,70%
Niveau 2	51,23%	54,04%
Niveau 3	11,73%	21,26%
Niveau 4	0,00%	1,00%
Niveau 5	0,00%	0,27%
Taux de couverture	98,68%	100,00%

Source des données : Sustainalytics

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Thématique	Indicateur d'incidences négatives*	FONDS	UNIVERS DE DEPART	Définition de l'indicateur
		8 068	5 461	
		Couverture :	Couverture :	Emissions de GES en absolu sur le scope 1 et 2 en tCO2 eq. Moyenne pondérée utilisant la
		99%	100%	part de détention.
	Emissions de Gaz à effet de serre (GES) en tCO2eq	145 924	81 990	
		Couverture :	Couverture :	Emissions de GES en absolu sur le scope 1, 2 et 3 en tCO2 eq. Moyenne pondérée
		94%	100%	utilisant la part de détention.
		85,33	54,78	
		/M€	/ M€	Empreinte carbone en tCO2 eq / M€ investis sur les scopes 1 et 2. Moyenne pondérée
		Couverture :	Couverture :	utilisant la part de détention.
	Empreinte carbone en tCO2eq	99%	100%	
		1 543,39	822,45	
		/ M€	/ M€	Empreinte carbone en tCO2 eq / M€ investis sur les scopes 1, 2 et 3. Moyenne pondérée
		Couverture:	Couverture :	utilisant la part de détention.
		99%	100%	
		108,93	95,82	
		/ M€	/ M€	Intensité de GES des sociétés investies sur
		Couverture :	Couverture :	les scopes 1 et 2, en tCO2 eq / M€ revenus.
	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des	99%	100%	
	investissements en tCO2eq/M€	2 217,37	1 384,32	
Emissions de gaz à effet de		/ M€	/ M€	Intensité de GES des sociétés investies sur
serre		Couverture :	Couverture :	les scopes 1, 2 et 3, en tCO2 eq / M€ revenus.
		99%	100%	
		3,85%	5,10%	
	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Couverture :	Couverture :	Part des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles – exprimé en %
		99%	100%	d'Aum.
		56,40%	53,16%	
		Couverture :	Couverture :	
		Couverture :	Couverture :	Part de la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui
				provient de sources d'énergies non renouvelables, par rapport à celle provenan d'énergie renouvelable – exprimé en % du total de source d'énergie.
		81% 87%	87%	
	Part de consommation et de			
	production d'énergie non renouvelable	14,14%	15,00%	
		Couverture :	Couverture :	Part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient
				de sources d'énergies non renouvelables, par rapport à celle provenant d'énergie renouvelable – exprimé en % du total de
		45%	44%	source d'énergie.
		0,52	0,39	
	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort	Couverture :	Couverture :	Consommation d'énergie en GWh par M€ de revenus des sociétés investies, par secteur à
	impact climatique en GWh/M€	99%	100%	fort impact climatique.
		0,00%	4,36%	Part des investissements effectuée dans des
Biodiversité	Activité ayant une incidence négative sur des zones	Couverture :	Couverture :	sociétés ayant des sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de
	sensibles sur le plan de la biodiversité			la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones –
		99%	100%	exprimé en % des Aum.
		0,00	0,00	
		/ M€	/ M€	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des
Eau Rejets dar	Rejets dans l'eau			sociétés investies – moyenne pondérée / M€ investi. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.
		Couverture : 0,00%	Couverture : 0,58%	,
		3,43	0,78	
Dárbara	Ratio de déchets dangereux radioactifs en t/M€	Couverture :	Couverture :	Tonnes de déchets dangereux et radioactifs produits par les sociétés investies –
Déchets				moyenne pondérée t / M€ investi. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.
		99%	100%	
				•

Afin de respecter l'exigence du Label ISR, le fonds s'engage à surperformer son univers de départ (MSCI Europe IMI) sur les deux indicateurs suivants :

- 1^{er} indicateur : l'empreinte carbone en tCO2eq/ M(\in) investi sur les scopes 1 & 2.
- $2^{\rm e}$ indicateur : la mixité au sein des organes de gouvernance en %.
- *déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, telle que décrite par les normes techniques mentionnés à l'article 4, paragraphes 6 et 7 du règlement européen (UE) 2019/2088.

L'ensemble des indicateurs d'incidences négatives provient du fournisseur de données Sustainalytics.

Le taux de couverture concerne le périmètre des investissements éligibles (corpo) hors liquidités et hors publics.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Thématique	Indicateur d'incidences négatives	FONDS	UNIVERS DE DEPART	Définition de l'indicateur
	Violation des principes du pacte mondial des Nations Univers et des principes directeurs de l'CODE pour les	0,00%	0,00%	Part des sociétés investies ayant participé à des manquements du principes du Pacte mondial des Nations-Unies ou des principes directeurs de
	entreprises multi nationales	Couverture : 99%	Couverture :	l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales – exprimée en % d'Aum.
	Absence de processus et de mécanismes de conformité relatifs aux	15,71%	18,75%	Part des sociétés n'ayant pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations-Unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises
normes internationales Questions sociales et de	Couverture :	Couverture :	multinationales, ni de mécanisme de traitement des plaintes permettant de remédier à de tels manquements – exprimée	
personnel		99%	100%	en % d'Aum.
	Ecart de rémunération entre hommes et	14,17%	12,96%	Ecart de rémunération moyenne non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés
	femmes non corrigé	Couverture :	Couverture :	investies – exprimé en % du salaire horaire brut des salariés masculins.
		41,76%	42,02%	Ratio femmes/ hommes
	Mixité au sein des organes de gouvernance	Couverture :	Couverture :	moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées – exprimé en %
		99%	100%	nombre total de membres.
	Exposition à des armes controversées (mines	3,53%	4,32%	Part des sociétés participant à la fabrication
antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Couverture : 99%	Couverture : 100%	ou à la vente d'armes controversées - exprimé en % d'Aum.	
	V 47-57			

Les deux indicateurs PAI additionnels choisis sont les suivants :

Eau, déchets et autres matières	Dégradation des terres, désertification, imperméabilisation des sols	8,96%	17,62%	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités entrainent une dégradation des terres, une désertification ou une
		Couverture :	Couverture :	imperméabilisation des sols (en %).
	99%	100%	(6.1.70).	
Questions sociales et de	Investissements dans des entreprises sans	0,00%	0,00%	Part d'investissement dans des sociétés sans politique
personnel	politique de prévention	Couverture :	Couverture :	de prévention des accidents
	des accidents de travail	99%	100%	du travail (en %).

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.